

ÉCODEF

235
novembre 2023

LE BULLETIN DE L'OBSERVATOIRE
ÉCONOMIQUE DE LA DÉFENSE

S T A T I S T I Q U E S

AVEC LA FIN DES RESTRICTIONS SANITAIRES, LA FRÉQUENTATION DES LIEUX DE MÉMOIRE DES CONFLITS CONTEMPORAINS BONDIT EN 2022

Après deux années marquées par la crise sanitaire qui a conduit à une baisse drastique de la fréquentation des sites mémoriels en France, le nombre de visiteurs a quasiment doublé entre 2021 et 2022. Les restrictions sanitaires (jours imposés de fermeture, jauges limitées de visiteurs, pass sanitaire, etc.) ont disparu, permettant aux lieux de mémoire de rester ouverts et aux groupes scolaires de reprendre les sorties pédagogiques et culturelles. Les restrictions sur les voyages étant également levées, le nombre de visites des lieux de mémoire par des touristes étrangers a triplé. Au total, en 2022, la fréquentation des lieux de mémoire des conflits contemporains en France métropolitaine atteint 11,4 millions d'entrées, soit quasiment deux fois plus qu'en 2021. Toutefois, sans célébrations de grande ampleur en 2022, ce chiffre n'atteint pas le niveau de 2019, année de référence pré-covid, en lui étant inférieur de 25 %. La fréquentation des lieux de mémoire, comme le tourisme en général, est marquée par une forte saisonnalité. Ainsi, quatre visites sur dix se sont déroulées au 3^e trimestre. À l'inverse, de nombreux sites ferment en hiver et le 1^{er} trimestre ne concentre que 10 % du nombre total de visiteurs.

Presque deux fois plus d'entrées dans les lieux de mémoire en 2022

En 2022, les lieux de mémoire des conflits contemporains ont enregistré 11,4 millions d'entrées, soit une augmentation de 87 % par rapport à l'année précédente [figure 1]. Cette hausse fait suite à la levée des mesures de restrictions sanitaires en vigueur qui avaient provoqué un effondrement de la fréquentation en 2020 et 2021. Le nombre d'entrées s'était établi respectivement à 4,6 millions et à 6,1 millions. A titre de comparaison, la progression de la fréquentation des lieux de mémoire des conflits contemporains est plus faible que celle des musées nationaux sous tutelle du ministère de la Culture qui ont enregistré une évolution de +142 % sur un an. Néanmoins, les musées du ministère de la Culture sont beaucoup plus homogènes que les lieux de mémoire de la présente enquête, qui ne concerne pas que des structures muséales.

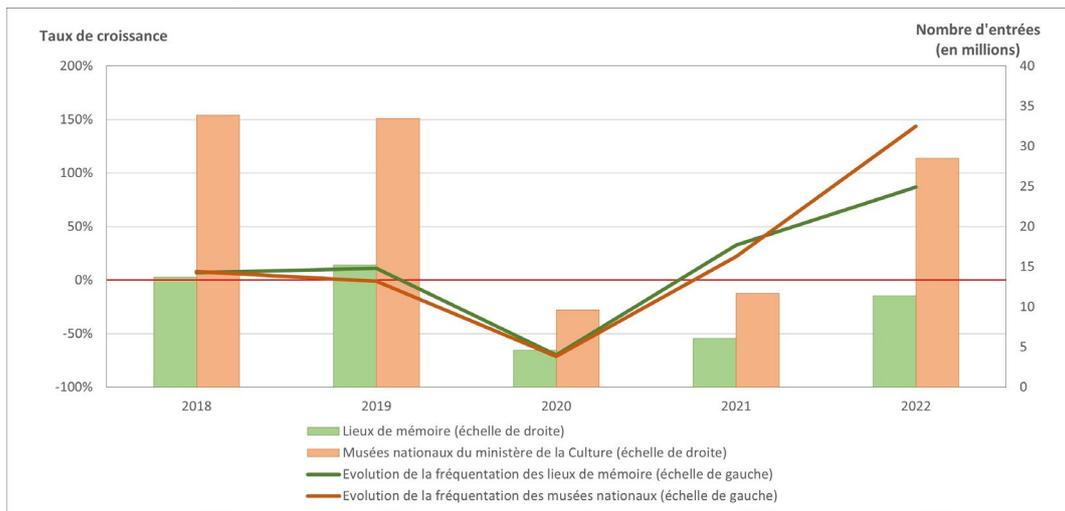
Malgré la forte hausse du nombre de visiteurs, la fréquentation des lieux de mémoire n'atteint pas son niveau de 2019 (-25 %). Le même constat est réalisé pour les musées nationaux sous tutelle du ministère de la Culture (-15 %). En effet, l'année 2022 n'a pas connu de célébrations de très grande ampleur concernant les conflits contemporains alors qu'en 2019, le 75^e anniversaire du débarquement de Normandie de 1944 avait fortement contribué au niveau exceptionnel de cette année-là. Auparavant, les années 2014 à 2018 avait été marquées par les commémorations du centenaire de la Première Guerre mondiale.

Depuis 2019, l'année 2022 est la première année de réouverture totale sans jauge réduite ni jours imposés de fermeture. L'obligation du masque ou du pass sanitaire pour les visiteurs a été levée en mars. Cette fin des restrictions sanitaires a permis de retrouver un rythme d'ouverture des lieux de mémoire très comparable à celui de 2019. Quasiment la moitié des sites (45 %) sont restés ouverts tout le long de l'année 2022 [figure 2]. Les fermetures d'au moins un mois en 2022 correspondent principalement à des fermetures annuelles habituelles liées à la basse saison (70 % des cas). Cette situation diffère de 2021 où 80 % des sites avaient été obligés de fermer au moins un mois dans le cadre de la situation sanitaire et seuls 12 % avaient pu rester ouverts toute l'année.

Par ailleurs, la fin des restrictions sanitaires, notamment d'ordre scolaire, a permis l'augmentation des visites organisées en groupe dans les lieux de mémoire (11 %), et notamment les visites de scolaires. Ainsi, 546 000 entrées de scolaires ont été recensées en 2022, multipliant par trois le nombre enregistré en 2021¹.

¹ Tous les sites de mémoire n'ont pas la capacité logistique de déterminer et d'archiver le nombre d'élèves présents parmi leurs visiteurs. Parmi les 339 sites de mémoire répondants de l'enquête, 58 % (195) ont déclaré être en capacité de dénombrer ce que représentent les groupes scolaires parmi leurs entrées.

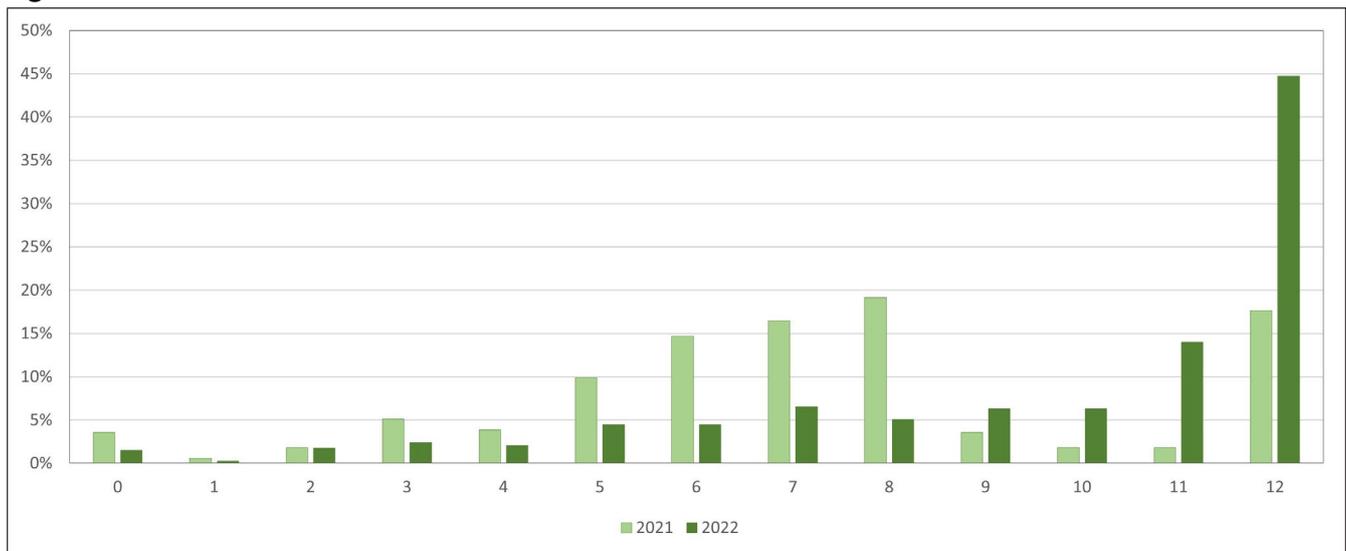
Figure 1 : Evolution de la fréquentation des lieux de mémoire et des musées nationaux



Note de lecture : En 2022, les lieux de mémoire ont enregistré une fréquentation totale de 11,4 millions d'entrées tandis que les musées nationaux sous tutelle du ministère de la Culture en ont enregistré 28,5 millions. Leurs taux de croissance entre 2021 et 2022 sont respectivement de 87 % et 142 %.
 Champ : 41 musées nationaux ; lieux de mémoire des conflits contemporains de France métropolitaine.
 Sources : Enquêtes de fréquentation des lieux de mémoire (EFLM) - OED ; Fréquentation des patrimoines (Patrimostat) - Ministère de la Culture, DEPS.

Par ailleurs, la fin des restrictions sanitaires a permis l'augmentation des visites organisées en groupe dans les lieux de mémoire (11 %), et notamment les visites de scolaires. Ainsi, 546 000 entrées de scolaires ont été recensées en 2022, multipliant par trois le nombre enregistré en 2021.

Figure 2 : Part des lieux de mémoire en fonction du nombre de mois d'ouverture en 2021 et 2022



Note de lecture : En 2021, 15 % des lieux de mémoire ont ouvert 6 mois durant l'année. En 2022, ce pourcentage est de 4 %.
 Champ : 339 lieux de mémoire des conflits contemporains de France métropolitaine répondants.
 Sources : Enquêtes de fréquentation des lieux de mémoire (EFLM) - 2023.

QUATRE RÉGIONS COMPTABILISENT PLUS D'UN MILLION DE VISITEURS EN 2022

En 2021, seule la Normandie avait enregistré une fréquentation de ses lieux de mémoire de plus de 1 million d'entrées (2,9 millions). En 2022, ce sont quatre régions qui dépassent ce palier, les mêmes qu'en 2019 : les Hauts-de-France avec 1 million, le Grand-Est avec 1,6 million, l'Île-de-France avec 1,9 million et enfin, la Normandie avec 5,1 millions [figure 3].

Les Hauts-de-France et l'Île-de-France sont les deux régions ayant enregistré la plus forte progression de leur fréquentation en comparaison à l'année précédente avec un taux de croissance respectif de +145 % et de +135 %. En effet, de nombreux lieux de mémoire ont vu leur fréquentation tripler ou quadrupler dans la région des Hauts-de-France. Le centre des visiteurs du mémorial national du Canada à Vimy a notamment vu sa fréquentation être multipliée par six.

En Île-de-France, le musée de l'Armée, qui est l'un des plus grands lieux de mémoire en France en terme de fréquentation, a vu son nombre d'entrées doubler entre 2021 et 2022.

Figure 3 : Fréquentation totale des lieux de mémoire par région

Région	Fréquentation 2022 (en milliers)	Taux de croissance entre 2021 et 2022 (%)
Normandie	5 144	77
Île de France	1 853	135
Grand-Est	1 593	76
Hauts-de-France	1 083	145
Auvergne-Rhône-Alpes	344	74
Bourgogne-Franche-Comté	305	86
Nouvelle-Aquitaine	294	47
Bretagne	282	60
Provence-Alpes-Côte d'Azur	184	79
Pays de la Loire	183	36
Occitanie	138	122
Centre-Val de Loire	37	93

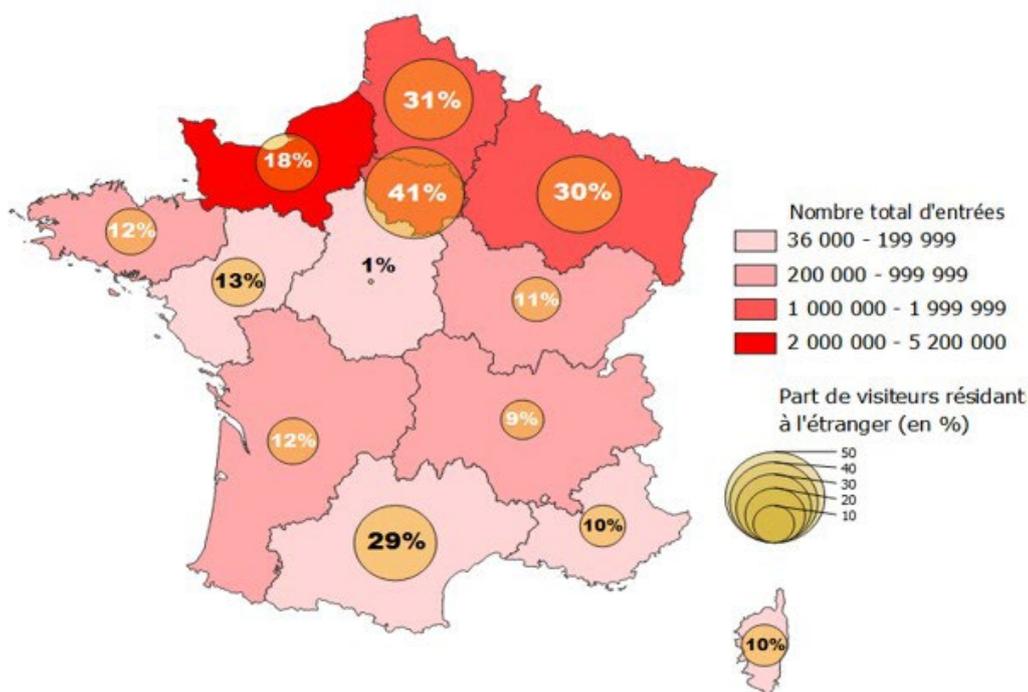
Champ : 339 lieux de mémoire de conflits contemporains de France métropolitaine répondants
 Source : Enquête de fréquentation des lieux de mémoire (EFLM) – 2023 OED.

TROIS FOIS PLUS DE VISITEURS RÉSIDANT À L'ÉTRANGER EN 2022

Entre 2021 et 2022, sous l'effet de la levée des restrictions sur les voyageurs internationaux, le nombre de visites des lieux de mémoire par des touristes résidant à l'étranger a triplé, passant de 0,9 million à 2,7 millions. Les entrées de résidents étrangers représentent près d'un quart des entrées totales (24 %), soit une proportion supérieure de 10 points à celle de 2021 (14 %). Cette part des visiteurs en provenance de l'étranger est équivalente à la situation pré-covid. En effet, les lieux de mémoire des conflits contemporains français en tant que vecteurs de la mémoire partagée consécutive à notre histoire commune avec les autres nations, notamment les deux guerres mondiales, sont des destinations privilégiées pour les voyageurs étrangers dans leurs parcours culturels et mémoriels.

C'est en Île-de-France que la part des entrées par des résidents à l'étranger est la plus élevée (quatre visiteurs sur dix sont internationaux) [figure 4]. Le musée de l'Armée accueille notamment davantage de visiteurs résidant dans un pays étranger que de visiteurs résidant en France. Cette forte proportion peut s'expliquer par l'intérêt des touristes étrangers pour la visite du tombeau de l'Empereur au dôme des Invalides, ainsi que la présence importante de touristes étrangers dans cette région (part de 44 % dans les arrivées touristiques en 2022) profitant de la diversité touristique de la région parisienne et de sa plus grande facilité d'accès depuis l'étranger.

Figure 4 : Part de visiteurs de lieux de mémoire résidant à l'étranger par région en 2022



Note de lecture : 5 144 000 entrées dans un lieu de mémoire des conflits contemporains ont été recensées en Normandie. Parmi eux, 18 % résident dans un pays autre que la France.

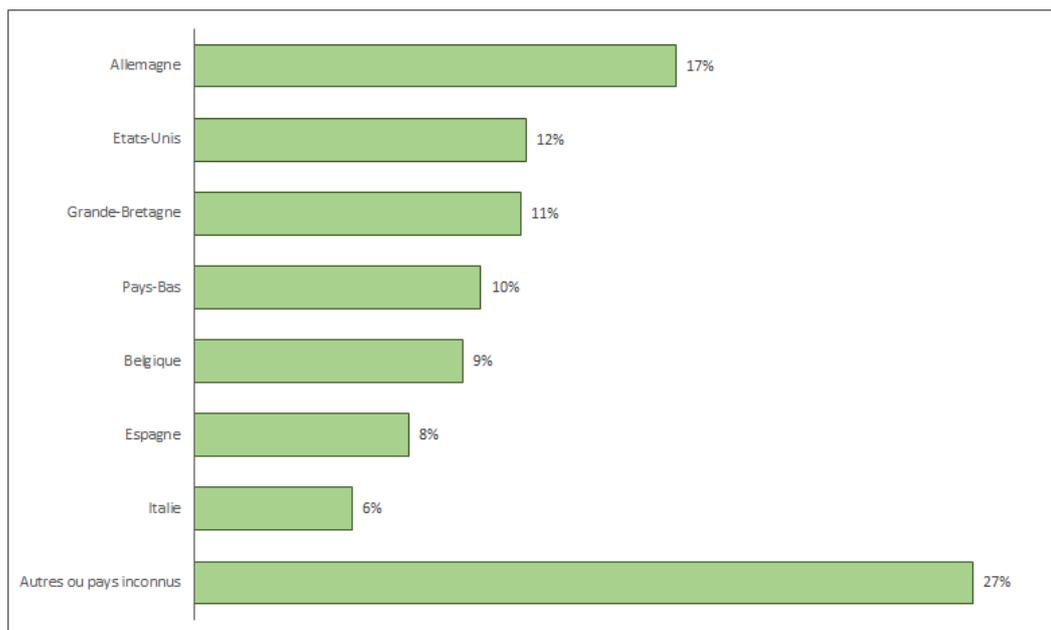
Champ : 339 lieux de mémoire de conflits contemporains de France métropolitaine répondants. Source : Enquête de fréquentation des lieux de mémoire (EFLM) – 2023 OED.

En 2022, 17 % des visiteurs étrangers des lieux de mémoire en France viennent d'Allemagne [figure 5]. Tandis que les lieux de mémoire abordant la Seconde Guerre mondiale attirent la grande majorité des visiteurs (81 % des visiteurs étrangers et 85 % de l'ensemble des visiteurs français et étrangers), les visiteurs allemands ont principalement visité les lieux de mémoire abordant la Première Guerre Mondiale : 77 % de leurs entrées sont dans un site abordant la Première Guerre Mondiale et 56 % dans un lieu de mémoire abordant la Seconde Guerre Mondiale (un lieu de mémoire peut porter sur plusieurs conflits à la fois). Parmi les sites mémoriels, l'Ossuaire de Douaumont est le lieu de mémoire le plus visité par les Allemands avec quatre visiteurs sur dix.

Les visiteurs résidant aux États-Unis représentent 12 % des entrées de résidents étrangers. La quasi-totalité d'entre eux (95 %) ont visité un lieu de mémoire en rapport avec la Seconde Guerre mondiale et 38 % ont visité un lieu de mémoire portant sur la Première Guerre mondiale.

Les Britanniques constituent 11 % des entrées parmi celles des résidents étrangers. Ils sont 67 % à avoir visité un lieu de mémoire abordant l'histoire de la Seconde Guerre mondiale et 46 % pour la Première Guerre mondiale.

Figure 5 : Répartition des visiteurs étrangers selon leur pays de résidence en 2022



Note de lecture : En 2022, 8 % des visiteurs étrangers venaient d'Espagne. Champ : 339 lieux de mémoire de conflits contemporains de France métropolitaine. Source : Enquête de fréquentation des lieux de mémoire (EFLM) – 2023 OED.

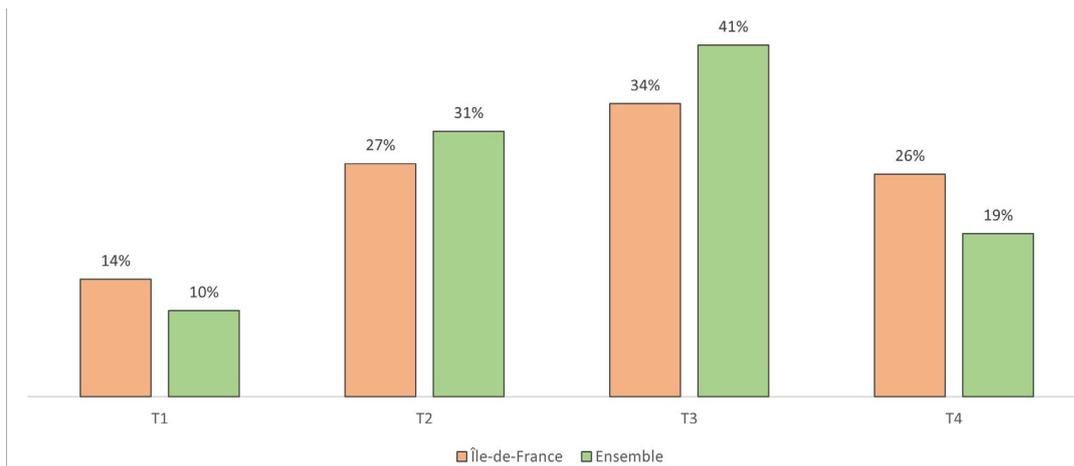
UNE SAISONNALITÉ IMPORTANTE DE LA FRÉQUENTATION DES LIEUX DE MÉMOIRE

La période estivale et plus précisément le 3^e trimestre constitue la période la plus propice à la fréquentation des lieux de mémoire en comptant pour 41 % du volume total du nombre de visiteurs annuel² [figure 6]. À l'inverse, avec 10 % du total, le 1^{er} trimestre est la période de l'année qui concentre le moins d'entrées. Cette période est marquée par la fermeture d'un certain nombre de lieux de mémoire. En effet, parmi les sites mémoriels ayant fermé au moins un mois en 2022, la basse saison en était la raison pour 70 % d'entre eux. Ainsi, au total, 15 % des lieux de mémoire n'ont dénombré aucun visiteur durant tout le 1^{er} trimestre 2022 et 41 % pour le seul mois de janvier.

En Île-de-France, cette saisonnalité, bien que toujours présente, est moins marquée, la région ayant la particularité d'attirer des touristes tout au long de l'année.

² Tous les sites de mémoire n'ont pas la capacité logistique de déterminer et d'archiver le nombre de visiteurs de manière mensuelle. Parmi les 339 sites de mémoire répondants de notre enquête, 60 % (201) ont déclaré être en capacité de dénombrer mensuellement le nombre d'entrées.

Figure 6 : Répartition des entrées dans les lieux de mémoire par trimestre en 2022



Note de lecture : En 2022, 31 % des visites de lieux de mémoire en France se sont déroulées durant le deuxième trimestre. En Île-de-France, ce sont 27 % des visites de lieux de mémoire qui se sont déroulées durant le deuxième trimestre.
Champ : 201 lieux de mémoire de conflits contemporains de France métropolitaine en capacité de dénombrer mensuellement leur fréquentation.
Source : Enquête de fréquentation des lieux de mémoire (EFLM) – 2023 OED.

LE PATRIMOINE MUSÉAL DU MINISTÈRE DES ARMÉES

Le ministère des Armées est le deuxième acteur culturel de l'État, après le ministère de la Culture. Ses musées sont répartis sur l'ensemble du territoire.

Les quatre musées à statut d'établissement public sous tutelle du ministère des Armées sont le musée de l'Armée, le musée de l'Ordre de la Libération, le musée de l'Air et de l'Espace et le musée national de la Marine avec ses quatre pôles actuellement ouverts³ (Brest, Port-Louis, Rochefort et Toulon). Ces établissements publics ont rassemblé 1,7 million d'entrées en 2022 (dont 1 million uniquement pour le musée de l'Armée), soit 15 % de la fréquentation totale des lieux de mémoire. Ces sites sont principalement franciliens, exceptés les quatre pôles du musée national de la Marine.

Le patrimoine muséal du ministère est également constitué de 15 musées d'armes relevant de l'armée de Terre ainsi que du Service de santé des armées. Quatre d'entre eux bénéficient de l'appellation « Musée de France » qui leur confère des obligations spécifiques en matière de conservation et d'accueil des publics, et une protection particulière par le code du patrimoine. L'ensemble de ces sites a totalisé 213 000 entrées en 2022.

Le ministère des Armées a également la responsabilité des dix hauts lieux de la mémoire nationale (HLMN) qui perpétuent la mémoire des guerres des conflits contemporains depuis 1870. Chaque HLMN présente un caractère national et emblématique d'un aspect d'un de ces conflits. Deux d'entre eux ont été inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco le 20 septembre 2023 : la nécropole nationale de Notre-Dame de Lorette et la nécropole nationale de Fleury-devant-Douaumont, qui comprend la tranchée des baïonnettes. Les autres HLMN sont le mémorial du Mont-Valérien, le mémorial national de la prison de Montluc, l'ancien camp de concentration du Struthof, le mémorial des martyrs de la Déportation, le mémorial du débarquement et de la libération en Provence, le mémorial des guerres d'Indochine, le mémorial de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie et le monument aux Morts pour la France en opérations extérieures. Par ailleurs, pour deux autres HLMN, les nécropoles nationales de Fleury-devant-Douaumont et de Notre-Dame de Lorette, la quantification de leur fréquentation repose sur des sites à proximité immédiate, respectivement l'Ossuaire de Douaumont et l'Anneau de la mémoire.

Trois HLMN, du fait de leurs caractéristiques, ne disposent d'aucun système comptable de leur fréquentation et ne sont donc pas pris en compte dans la quantification du nombre de visiteurs. Il s'agit du mémorial des guerres d'Indochine, du mémorial de la guerre d'Algérie et du monument aux Morts pour la France en opérations extérieures. Par ailleurs, la quantification de la fréquentation de la nécropole nationale de Fleury-devant-Douaumont et la Tranchée des baïonnettes est partielle. En effet, seule la fréquentation de l'Ossuaire de Douaumont est quantifiable. En 2022, les HLMN disposant d'un système de quantification de leur fréquentation ont enregistré 727 000 entrées.

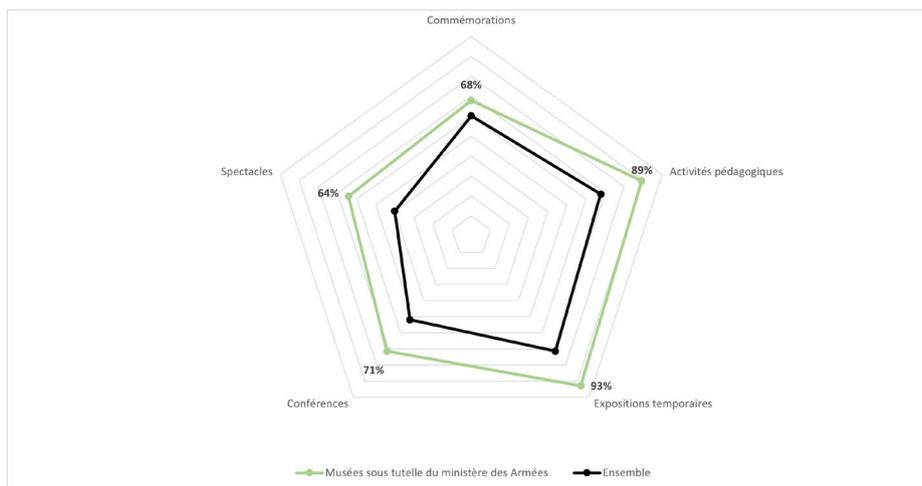
L'ensemble des lieux de mémoire sous la responsabilité du ministère des Armées organise des activités complémentaires aux visites de leurs sites [Figure 7]. Ainsi, la quasi-totalité d'entre eux (93 %) organise des expositions temporaires à leurs visiteurs. Par ailleurs, neuf sites sur dix (89 %) proposent des activités pédagogiques.

Tout comme l'ensemble des lieux de mémoire, les sites sous la responsabilité du ministère des Armées proposent essentiellement la possibilité pour les visiteurs de découvrir librement ou avec un guide leur parcours de visite [Figure 8]. Les visites gratuites représentent la moitié des visites (49 %).

Enfin, ces sites offrent une grande représentation des conflits [Figure 9]. Si, comme pour l'ensemble des lieux de mémoire, la Seconde Guerre mondiale reste le conflit le plus abordé, on observe une proportion élevée de sites retraçant le conflit de 1870-1871 (50 %) ainsi que les conflits post-1945 (61 %), qui sont des conflits moins représentés dans l'ensemble des lieux de mémoire.

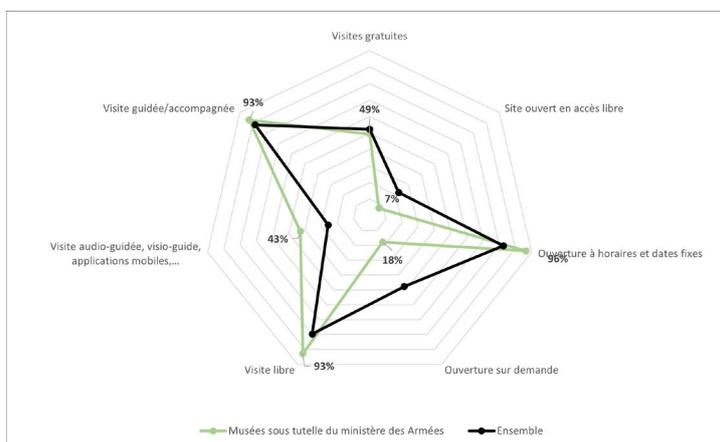
³ Le site de Paris au Palais de Chaillot est en rénovation depuis 2017 pour une réouverture en novembre 2023.

Figure 7 : Activités organisées par les lieux de mémoire sous la responsabilité du ministère des Armées en 2022



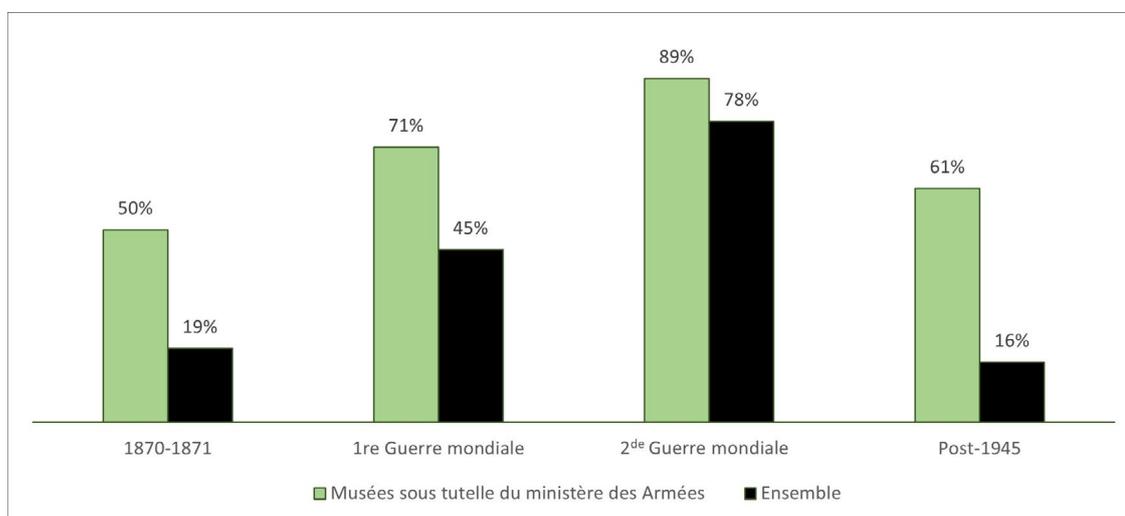
Note de lecture : En 2022, 89 % des visites de lieux de mémoire sous la responsabilité du ministère des Armées ont organisés des activités pédagogiques, contre 68 % pour l'ensemble des lieux de mémoire en France.
 Champ : 339 lieux de mémoire de conflits contemporains de France métropolitaine
 Source : Enquête de fréquentation des lieux de mémoire (EFLM) – 2023 OED.

Figure 8 : Caractéristiques des lieux de mémoire sous la responsabilité du ministère des Armées en 2022



Note de lecture : En 2022, 96 % des visites de lieux de mémoire sous la responsabilité du ministère des Armées sont ouverts à horaires et dates fixes, contre 83 % pour l'ensemble des lieux de mémoire en France.
 Champ : 339 lieux de mémoire de conflits contemporains de France métropolitaine
 Source : Enquête de fréquentation des lieux de mémoire (EFLM) – 2023 OED.

Figure 9 : Part des lieux de mémoire selon les conflits abordés en 2022



Note de lecture : En 2022, 71 % des visites de lieux de mémoire sous la responsabilité du ministère des Armées abordent le conflit de la Première Guerre mondiale, contre 45 % pour l'ensemble des lieux de mémoire en France.
 Champ : 339 lieux de mémoire de conflits contemporains de France métropolitaine
 Source : Enquête de fréquentation des lieux de mémoire (EFLM) – 2023 OED.

MÉTHODOLOGIE

La présente étude prend en compte les seuls sites mémoriels répertoriés comme pouvant s'appuyer sur un système de comptage de leur fréquentation. Il est à signaler que cette étude ne porte que sur les sites capables de quantifier leur fréquentation. Certains lieux de mémoire sont ainsi sous-représentés, les nécropoles nationales et les carrés militaires notamment, car la quantification du nombre de visiteurs est difficile à mettre en place.

L'enquête s'est déroulée entre février et juin 2023. Durant cette période, 413 sites ont été interrogés par la voie d'un questionnaire en ligne et de relances par mail et téléphone. Pendant la collecte, 5 doublons et 6 hors cibles ont été repérés et retirés de la base. Le taux de réponse globale de l'enquête sur la fréquentation des lieux de mémoire 2023 est de 84 %, soit 5 points de plus que l'enquête de 2021.

Dans l'analyse des résultats de cette présente étude, les régions Provence-Alpes-Côte-D'azur et Corse ont été rassemblées afin de respecter le secret statistique.

Une comparaison est réalisée dans la première partie de cette étude avec les données du DEPS du Ministère de la Culture sur la fréquentation des patrimoines, et particulièrement des musées nationaux. Ces données sont obtenues par collecte auprès des établissements patrimoniaux.

DÉFINITIONS

Lieux de mémoire des conflits contemporains

Par convention, les conflits contemporains débutent avec la guerre de 1870-1871 à la suite de laquelle les belligérants ont pris en compte la nécessité de prendre soin des tombes des soldats se trouvant sur leur territoire. La période historique des conflits concernés couvre la guerre franco-allemande de 1870-1871, les deux guerres mondiales, les guerres de décolonisation, d'Indochine et d'Afrique du Nord et les opérations extérieures depuis 1963. Les lieux de mémoire de ces conflits peuvent être des musées, des mémoriaux, des centres d'interprétation, des champs de bataille, des nécropoles, des carrés militaires, des monuments aux morts ou d'autres ouvrages mémoriels.

Les hauts lieux de la mémoire nationale

Les hauts lieux de la mémoire nationale (HLMN) sont la propriété de l'Etat et placés sous la responsabilité du ministère des Armées. Au nombre de dix, ils perpétuent la mémoire des guerres des conflits contemporains depuis 1870. Chaque haut lieu présente un caractère national et emblématique d'un aspect d'un de ces conflits. Par le symbole qu'ils représentent, les HLMN contribue au lien Armée-Nation par l'entretien de la mémoire collective. Lieux de commémoration, d'histoire et d'éducation, ils s'inscrivent également dans les parcours du tourisme de mémoire. Ces hauts lieux sont confiés en gestion à l'Office national des combattants et victimes de guerre (ONaC-VG)⁴. Dans l'analyse des résultats de cette présente étude, les régions Provence-Alpes-Côte-D'azur et Corse ont été rassemblées afin de respecter le secret statistique.

⁴ Pour plus d'informations : <https://www.cheminsdememoire.gouv.fr/>

BIBLIOGRAPHIE

- BARTHEL A., Le tourisme international de mémoire, Les chemins de la mémoire, n°283, été 2023.
- BOUGON L., Le tourisme de mémoire, un enjeu national, Les chemins de la mémoire, n°253, mars/avril 2016.
- DEPS – Pôle Dynamiques territoriales (Ministère de la Culture), Fréquentation des patrimoines 2023, Patrimostat, juillet 2023.
- Observatoire économique de la défense, Chute de la fréquentation des lieux de mémoire des conflits contemporains en 2020, OED, EcoDef Statistiques, n° 187, juillet 2021.
- Paris région – Comité régional du tourisme, Bilan de l'activité touristique à Paris Île-de-France Résultats annuels 2022 Tendances et prévisions 2023, mars 2023
- PRENE L., La fréquentation des lieux de mémoire des conflits contemporains en 2021, OED, EcoDef Statistiques, n° 219, février 2023.
- WYCKAERT M. & MANSUETO A., 15,2 millions d'entrées dans les lieux de mémoire des conflits contemporains en France en 2019, OED, EcoDef Statistiques, n° 160, août 2020.
- WYCKAERT M., 13,7 millions d'entrées dans les lieux de mémoire des conflits contemporains en 2018, OED, EcoDef Statistiques, n° 131, juillet 2019

ÉCODEF - STATISTIQUES

L'Observatoire Économique de la Défense diffuse ÉcoDef par courriel (format pdf). Si vous êtes intéressé(e) par cette formule, veuillez adresser un courriel à : daf.oed.fct@intradef.gouv.fr

Découvrez toutes les publications de l'OED sur Internet à l'adresse : www.defense.gouv.fr/ssm

Observatoire Économique de la Défense

(SGA/DAF/OED) Balard parcelle Ouest
60 Boulevard du Général Martial Valin, CS 21623,
75509 Paris CEDEX 15

Directrice de la publication : Chloé MIRAU

Rédacteur en chef : Pierre GREFFET

Auteure : Léa Prené

Maquettage et réalisation : OED, SGA/Com

Courriel : daf.oed.fct@intradef.gouv.fr

ISSN 2431-6148 : EcoDef (En ligne)